

L'université, un safe space ?

Amadou Sadjó Barry

Number 86, Fall 2021

La purification du genre humain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/97401ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (print)

2369-2359 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sadjó Barry, A. (2021). L'université, un safe space ? *L'Inconvénient*, (86), 40–43.

L'université, un *safe space* ?

ESSAI **Amadou Sadjo Barry**

Comment les professeurs doivent-ils composer avec la diversité culturelle, religieuse, raciale et de genre dans une salle de cours ? De quelle manière les établissements d'enseignement devraient-ils se saisir de la problématique de la reconnaissance et du respect des différences ? L'intérêt de ces questions est ravivé par les controverses qui ont agité le milieu universitaire ces dernières années à la suite des demandes de justice et d'équité formulées par les minorités. Bien qu'elles concernent des sujets variés¹, ces demandes sont motivées par le constat selon lequel l'université reproduirait des rapports de pouvoir qui accentuent la domination et la marginalisation des groupes issus de la minorité. Ainsi, les lieux d'enseignement ne seraient pas sécuritaires au regard du respect de la diversité, parce qu'ils généreraient des microagressions en raison de la mainmise des professeurs sur des outils pédagogiques et des approches théoriques insensibles aux discriminations systémiques dont font l'objet les minorités. Même inconscient, ce comportement participerait à l'accroissement de la vulnérabilité psychologique, sociale et politique de groupes minoritaires particuliers qui mènent une lutte pour une meilleure inclusion dans toutes les sphères de la vie sociale, y compris l'université. C'est là une autre manifestation des demandes de reconnaissance des différences que nos sociétés démocratiques multiculturelles ne sauraient rejeter, au risque de transformer la vie commune

en un lieu d'affrontement permanent entre la majorité et les minorités. Car en vertu de l'évolution culturelle et de la culture libérale de nos démocraties, il est inadmissible que la réflexion sur la justice sociale et l'égalité politique fasse l'économie de la diversité sous toutes ses formes : la différence est devenue une catégorie normative centrale.

Mais si les universités doivent prendre en charge les questions éthiques et politiques liées au traitement des différences, la question demeure entière de savoir si l'idée d'« espace sécuritaire » n'est pas inappropriée dans le cas des établissements d'enseignement, qui, de par leur nature et leur fonction, sont des lieux de mise à l'épreuve de soi, où le sujet, par l'apprentissage et la confrontation à ce qui lui est étranger, voire hostile, apprend à mieux habiter le monde. Et si, par « sécurité », on entend le fait pour l'étudiant issu de la minorité d'être dispensé des œuvres et des mots historiquement chargés de violence, d'être prévenu lorsque le cours aborde des sujets sensibles, et donc de lire, d'entendre et d'apprendre uniquement ce qui le rassure et le reconforte dans sa différence, que restera-t-il de la vocation intellectuelle, critique et humaniste des établissements d'enseignement ? Il ne s'agit pas de nier le fait que l'université est traversée par des rapports de pouvoir, mais je ne pense pas que l'exigence de mettre en place des espaces sécuritaires soit la forme juste et appropriée que doivent adopter les

politiques des universités en matière de diversité. C'est même une contrainte abusive et arbitraire que l'on impose aux professeurs lorsqu'on leur demande d'aménager leurs cours de manière à ce qu'ils soient inoffensifs au chapitre des différences.

DE QUOI LE SAFE SPACE EST-IL LE NOM ?

Il me faut d'abord rappeler que l'idée de *safe space* a subi une récupération idéologique et militante qui l'a éloignée de son objectif pratique et de son intention initiale, à savoir rendre l'espace public libre de toutes les formes de domination en sensibilisant les groupes dominants et privilégiés quant à la manière dont les relations de pouvoir perpétuent l'exclusion et la marginalisation des minorités. À l'origine, « le concept du *safe space* nous vient des mobilisations LGBTQ qui, durant les années 1980 et 1990, tentaient de créer sur les lieux de travail des *espaces de soutien et de répit tout en sensibilisant le monde du travail à l'homophobie*² ». Loin d'être un repli sur soi ou une invitation à transformer l'espace commun en une zone de confort entraînant une uniformisation de la pensée, des possibilités et des sentiments, l'idée de *safe space* traduit une volonté de lutter contre les injustices et les autres formes de discrimination au moyen du dialogue et de l'enseignement ; son objectif est de faire de la conscientisation à la différence un outil pratique susceptible de favoriser une coexistence sans domination. On voit donc qu'il y a une vertu pédagogique associée au *safe space* que les usages contemporains, et même les critiques de ces usages, semblent ne pas prendre en considération.

Dans le langage militant et politique actuel, le *safe space* en est venu à signifier un entre-soi³, un espace exclusif qui réunit un groupe sur la base d'un vécu et d'une oppression communs. L'idée est de créer des lieux de discussion où les groupes dominés peuvent échanger entre eux sur l'état de leur condition sociale et politique afin d'envisager une stratégie de lutte appropriée. C'est aussi une forme de pédagogie, pourrait-on dire. Mais celle-ci n'implique aucune altérité pour la simple raison que l'autre – celui qui n'est pas conscientisé, ou qui par manque de compréhension craint de perdre ses privilèges, celui donc qui reproduit, inconsciemment ou consciemment, des comportements dominants – cet autre est exclu. Son exclusion est justifiée par le fait que sa présence pourrait nuire à une libre discussion, ou que ses questions et même sa curiosité pourraient générer des microagressions. L'envers de cette conception exclusive du *safe space*, c'est qu'on procède ainsi à une réduction de l'altérité qui abandonne l'autre soit à son ignorance, soit à son refus de prendre conscience des rapports de domination que, par

sa position sociale et économique, il contribue à renforcer. Bien que l'on puisse tout à fait admettre l'idée que des personnes qui vivent une même injustice aient besoin d'en discuter entre elles, cela ne devrait pas empêcher que ces discussions demeurent accueillantes aux personnes qui ne partagent pas la même réalité, afin qu'advienne la possibilité de penser ensemble, en tant que membres d'une même société politique, les maux qui minent notre devenir commun.

Surtout, l'université ne peut se constituer en un lieu de discussion exclusive comme si l'espace de l'enseignement, sous l'effet de la diversité, devait être un regroupement de communautés de sentiments ou d'affinités sociales et économiques. Or, les controverses au sujet de la liberté universitaire⁴ et les débats sur le point de vue occidentalocentré des sciences humaines⁵ montrent une réappropriation par certains étudiants de la signification exclusive du *safe space*. On constate le même phénomène dans l'affaire Lieutenant-Duval⁶, où des étudiants noirs se sont sentis agressés par le fait que leur professeure ait prononcé le mot *nègre*. Mais on voit tout de suite ce qu'a d'incohérent et de paradoxal ce transfert de l'idée exclusive du *safe space* dans le cadre d'une salle de cours qui, par définition, est non seulement un lieu public hétérogène par la pluralité des présences qui le composent, mais surtout un lieu où il est requis de se confronter à l'altérité, à ce que l'on ne connaît pas et que, par l'intermédiaire de l'enseignement, on apprend à connaître.

L'éducation est en réalité synonyme de dépaysement, d'un exil hors de soi, qui consiste à prendre le risque de ne plus retourner dans sa zone de confort, d'aller à la rencontre de l'inconnu et de l'inattendu, avec tout ce que ce processus peut avoir d'inquiétant, d'angoissant, mais aussi d'instructif et d'édifiant. Dans ce contexte, on ne peut garantir que les livres, les mots, les images et les approches théoriques ne contiendront aucune charge de violence, et donc que les lieux d'enseignement seront totalement dénués de facteurs pouvant susciter des émotions négatives ou rappeler certains traumatismes.

Oui, l'enseignement peut être dérangent et angoissant. Mais cela ne signifie pas pour autant que les inconforts liés aux pratiques de l'enseignement ont pour objectif de renforcer les rapports sociaux de domination et de reconduire des stéréotypes. De même, on ne saurait établir a priori un lien de causalité entre le contenu d'un cours et les relations de pouvoir qui marginalisent politiquement et socialement les minorités. En fait, la salle de cours n'est pas un espace politique et militant où l'on travaillerait à consolider des postures idéologiques. C'est avant tout un lieu

d'apprentissage qui outille intellectuellement les étudiants afin qu'ils comprennent la complexité du monde humain et puissent négocier avec les contradictions qu'elle suppose. Ainsi, les lieux d'apprentissage ne peuvent être conçus comme des zones de sécurité où l'aménagement des différences aurait préséance sur la valorisation du savoir et la formation de l'esprit critique.

Il nous faut donc repenser autrement le rapport entre les enjeux de la diversité et la responsabilité des universités à cet égard, en privilégiant une approche moins militante du concept de « sécurité » de la différence. En effet, c'est desservir la cause légitime de la diversité que d'associer le respect des différences à l'exigence de taire ou de supprimer ce qui heurte la sensibilité ou pourrait déplaire aux étudiants issus des groupes marginalisés. Le pire serait de fonder ce parti pris sur des considérations raciales qui conduiraient à ce que, par exemple, un professeur blanc soit empêché de prononcer, dans le contexte d'un cours sur l'esclavage, le mot *nègre*. Ce sont ces types de revendications, orientées politiquement, qui justifient certaines critiques mal fondées quant au supposé danger du multiculturalisme comme modèle de gestion de la diversité. Jugé sous l'angle de la conception militante et politique du *safe space*, le multiculturalisme encouragerait la racialisation de la société⁷, le délitement du lien social, il conduirait à la « construction du bouc émissaire blanc⁸ ». S'il est vrai que les polémiques au sujet de l'appropriation culturelle et autour du déboulonnement des statues ont révélé que la race et la différence qu'elle implique sont devenues des vecteurs majeurs de revendications sociales et politiques, que le concept galvaudé de « privilège blanc » a eu pour effet de présenter l'homme blanc comme le coupable presque parfait, c'est à tort que le multiculturalisme peut être convoqué pour justifier ces prises de position contradictoires. Du moins le multiculturalisme tel que théorisé par les philosophes politiques et les chercheurs en sciences humaines de manière générale⁹, celui donc qui prend en considération l'impact des différences sur l'organisation normative et politique de la société et qui cherche, ce faisant, à associer le respect des différences à la promotion des libertés et des valeurs universelles. Contrairement à ceux qui, à travers les débats en lien avec la diversité, font le procès du point de vue multiculturel, il faut rappeler que c'est pour accomplir

les promesses d'une société humaniste, juste et équitable qu'on doit reconnaître et respecter les différences sur le plan tant social qu'institutionnel. Malheureusement, en interprétant toute politique de la reconnaissance comme un frein à l'unité nationale et une remise en cause de l'idéal universel des Lumières, certains auteurs et chroniqueurs participent à la polarisation du débat politique et renforcent certaines minorités dans leurs revendications parfois arbitraires. En fait, il ne suffit pas simplement de revendiquer l'existence d'un *safe space* ou de le critiquer en exposant son supposé fondement multiculturel : encore faut-il souligner les préoccupations éthiques initiales qui ont justifié sa conceptualisation, c'est-à-dire sensibiliser aux injustices liées à la différence pour favoriser une meilleure intégration de la diversité dans l'espace public.

L'INTÉRÊT POUR LA DIVERSITÉ

Les universités peuvent répondre à cet objectif. Mieux, leur responsabilité civique, intellectuelle et sociale commande que les milieux d'enseignement soient, par la voie du dialogue, de l'apprentissage et de la recherche, des lieux de réflexion et de conscientisation quant aux injustices et aux inégalités en lien avec la différence. C'est en étant des « espaces d'ouverture et de rigueur intellectuelle », pour reprendre la formule de la célèbre militante afro-américaine Bell Hooks, que les établissements d'enseignement peuvent aider à sensibiliser aux problèmes de société et à faire des citoyens des agents de transformation sociale. Dans cette perspective, sécuriser les différences consiste, pour le milieu universitaire, à « confronter les préjugés, [à] démasquer les stéréotypes » et à questionner les a priori ; il s'agira d'œuvrer à une meilleure compréhension des problématiques liées à la diversité et des enjeux de pouvoir qu'elle implique, ce qui pourrait être facilité, entre autres, par la création de chaires de recherche et la réalisation d'études sur les minorités au sein de nos universités. La compréhension, le savoir et la recherche deviendraient alors les voies à travers lesquelles l'université pourrait satisfaire aux demandes de reconnaissance formulées par les minorités. Ce travail, qui est loin d'être une solution exclusive, pourrait nous aider, professeurs et étudiants, à « aiguiser notre capacité à vivre avec des malaises¹⁰ ». ■

1. Diversité du corps professoral, mise en valeur des auteurs issus de la minorité, prise en compte des apports culturels et du point de vue des minorités dans l'élaboration des approches théoriques et pratiques, inclusion, etc.
2. Geneviève Pagé, « Pouvoir, inconfort et apprentissage : les cours féministes peuvent-ils et doivent-ils être des espaces préfiguratifs et sécuritaires ? », *Éthique en éducation et en formation*, n° 7, 2019, p. 11.
3. Sylvie Tissot (dir.), « Les espaces de l'entre-soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204, 2014.
4. Normand Baillargeon, *Liberté surveillée. Quelques essais sur la parole à l'intérieur et à l'extérieur du cadre académique*, Leméac, 2019.
5. Stéphane Baillargeon, « L'Antiquité comme champ de bataille idéologique et politique », *Le Devoir*, 12 avril 2021.
6. Isabelle Hachey, « L'étudiant a toujours raison », *La Presse+*, 15 octobre 2020.
7. Mathieu Bock-Côté, *La révolution racialisée et autres virus idéologiques*, La Cité, 2021.
8. Patrick Bruckner, *Un coupable presque parfait. La construction du bouc émissaire blanc*, Grasset, 2021.
9. Alain Renaut, *Un humanisme de la diversité. Essai sur la décolonisation des identités*, Flammarion, 2009 ; Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale des droits des minorités*, trad. de Patrick Savidan, Boréal, 2017 ; Charles Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, trad. de Denis Armand Canal, Flammarion, coll. « Champs Essais », 2009 ; Tariq Modood, *Multiculturalism. A Civic Idea*, Polity Press, 2007 ; Michael Walzer, *Pluralisme et démocratie*, trad. de Joël Roman, Esprit, 1997.
10. Geneviève Pagé, *op. cit.*, p. 8-29.

Amadou Sadjó Barry est professeur de philosophie au Cégep de Saint-Hyacinthe. Spécialisé dans les questions liées à la justice globale, à la politique étrangère et aux politiques de développement, il s'intéresse aussi aux problématiques liées à la diversité ethnoculturelle dans les démocraties libérales. Il vient de publier aux Éditions L'Harmattan un essai de philosophie politique intitulé *Rupture. Essai sur la fondation politique de la Guinée*.

Offert en PDF

(format papier épuisé)



Il vous manque d'autres numéros ?
Commandez-les en ligne !

- n° 85 Des philosophes qu'il ferait bon relire
- n° 84 Qui a peur des changements climatiques ?
- n° 83 L'art (presque perdu) du dialogue
- n° 82 La pandémie : avant, pendant et après
- n° 81 Le pays incertain
- n° 80 Les 20 meilleurs romans québécois du nouveau siècle
- n° 79 Pierre Vadeboncoeur
- n° 78 Ruses et raisons de l'autodérision
- n° 77 Grandeur et misère de l'université
- n° 76 L'art doit-il être moral ?
- n° 75 Le néoconformisme
- n° 74 Révolution sexuelle, prise 2 ?
- n° 73 Ducharme sans Ducharme
- n° 72 La querelle de la laïcité
- n° 71 Les nouveaux romanciers mexicains
- n° 70 Faudra-t-il toujours lutter pour le français ?
- n° 69 Le fantasme de la survie
- n° 68 Du populisme
- n° 67 La société sans douleur
- n° 66 À quoi sert la fiction ?
- n° 65 La gauche et la droite
- n° 64 L'amitié au temps de Facebook
- n° 63 L'Amérique et nous
- n° 62 La tyrannie de la rumeur
- n° 61 Islam, islamisme, islamophobie
- n° 60 Avons-nous peur du pouvoir ?
- n° 59 Le marché des rituels
- n° 58 L'âge d'or des séries télé
- n° 57 Les embarras de l'identité
- n° 56 Où va la littérature québécoise ?

www.inconvenient.ca